

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 12 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 12/06/2023

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Secrétaire de séance : Philippe ARIES

Tableau de présences et pouvoirs			
Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Philippe ARIES	x		
Eric FAUSSURIER	x		
Didier BRUNEL	x		
Marie-Agnès ACHAINTE	x		
Sébastien SOUTRENON	x		
Isabelle DURAND	x		
Marie-Claude FOREST	x		
Catherine BRUNETON	x		
Catherine LIROLA	x		
Marie-Christine FEUILLATRE	x		
Yves MEILLER	x		
Magali ARNAUD	x		
Christian PEILLON		x	
Jean-Michel VALLOT	x		
Emmanuel MARILLIER	x		

🇫🇷 Approbation du compte rendu du 19 juin 2023  
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATIONS :

🇫🇷 Approbation convention partenariat et objectifs – lecture publique avec le département de la Loire

Le Maire rappelle que la Médiathèque départementale de la Loire apporte un concours au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale par : l'expertise et les conseils techniques, l'offre de formation, l'ingénierie culturelle et sociale et l'offre documentaire (prêt de documents, ressources numériques, outils d'animation...).

Le Maire rappelle les enjeux sociaux, culturels et économiques du développement de la lecture publique sur le territoire.

La convention de partenariat et d'objectifs proposée par le Conseil départemental : préconisation d'un budget de 2 € par habitant pour constituer, renouveler et maintenir un fonds documentaire de qualité, préconisation d'un budget de 0.50 € par habitant pour développer l'action culturelle sur le territoire, la formation des salariés et bénévoles intervenant dans le domaine de la lecture publique, avec notamment la prise en charge des frais annexes à ces formations, la gratuité d'accès à la bibliothèque, aux animations et actions culturelles.

Les objectifs définis dans la convention feront l'objet d'évaluations en 2025 et à l'échéance en 2027.

Le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs avec le Département de la Loire.

#### ✚ Modification équipements pour l'extinction nocturne

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu d'envisager des travaux de modification des équipements pour l'extinction nocturne

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement : Coût du projet actuel

Détail	Montant HT Travaux	% -PU	Participation commune
Modification équipements pour l'extinction nocturne	1 471 €	45.0 %	662 €
TOTAL	1471.40 €		662.13 €

Le Conseil municipal accepte la proposition et autorise le Maire à signer la convention.

#### ✚ Travaux de remplacement - commande pour l'extinction nocturne

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de remplacement commande extinction nocturne AR AL+AY

Par transfert de compétences de la commune, le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement : Coût du projet actuel

Détail	Montant HT Travaux	% - PU Commune	Participation Commune
Remplacement commande extinction nocturne AR AL+AY	895 €	45.0 %	403 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

#### ✚ Demande subvention du département au titre de l'AAP 2023 eau et milieux aquatiques

La commune de Roisey a lancé une consultation intitulée "schéma directeur assainissement et zonage d'assainissement »

Les devis établis à ce jour permettent d'estimer la dépense maximale à environ 58280 €

Monsieur le Maire indique que cette opération peut être financée jusqu'à hauteur de 40% par le Département dans le cadre de l'appel à partenariat eau et milieux aquatiques soit 23312 €.

Le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département de la Loire pour cette étude.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

#### ✚ Décisions modificatives budgétaires

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de réaliser des virements du compte 6061/011 au compte 658/65 pour augmenter le budget vente de chaleur afin de mandater la facture établie par le SIEL pour la contribution 2023 du réseau CHALEUR pour un montant de 150€.

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'intégrer les frais d'études relatifs aux travaux terminés (bâtiments publics, ...) sur le budget communal soit 2 880€.

#### ✚ Admission créance de non-valeur

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier en date du 4 septembre de l'inspecteur des finances publiques, concernant l'admission en non-valeur de titres de recettes pour la somme de 26.58 €.

Le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recette, sur le compte 6541 en tant que dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

#### Questions diverses :

##### ✚ Mise en conformité RGPD et désignation d'un délégué des données personnelles.

Coût de 1152€ TTC pour un an d'accompagnement par un organisme spécialisé (DIPEEO). Un élu est intéressé pour prendre la suite.

Le Conseil Municipal vote pour.

##### ✚ Décision choix projet sécurité 3 points noirs voiries : l'entrée de La Garde, la RD19 et la traversée du Bourg

Afin de mieux sécuriser ces points, il est proposé :

- De poser 3 bandes de pavés aux entrées nord et sud du bourg
- De limiter la vitesse à 30 au lieu de 50 km/h en traversée de bourg
- D'ajouter un panneau 50 km/h, 150m avant le panneau d'entrée de village

A voir avec le département.

- RD19, au lieu-dit Brossin. Mise en sécurité complexe. Un audit doit être réalisé par une société experte en sécurité routière

##### ✚ Recensement

Le recensement sur la commune aura lieu du 18/01/2024 au 17/02/2024 inclus.

Deux agents recenseurs devront être recrutés. Une annonce sera faite sur Illiwap.

##### ✚ Transport solidaire :

Les élus faisant partis des bénévoles nous informent que ce service proposé aux habitants de la commune depuis septembre 2022 est peu sollicité.

Seulement 6 transports ont été réalisés.

##### ✚ Modification simplifiée du PLU

Cette modification est nécessaire afin que certains bâtiments puissent changer, ou pas, de destination. Cela se fera en 2024.

##### ✚ Groupement Achat Energie

Renouvellement de la convention « Groupement d'achats d'électricité » avec **Le SIEL-Territoire d'énergie Loire**, jusqu'en 2029.

##### ✚ Point association "Comme un jardin"

Le conseil a décidé de ne pas renouveler la convention qui arrive à échéance fin novembre.

##### ✚ Ecole

-La rentrée scolaire s'est bien passée.

Un jeune enseignant non titulaire a intégré l'équipe cette année.

- Une nouvelle directrice gère les temps périscolaires.
- Une personne a été prise en renfort périscolaire le soir.

#### Schéma directeur d'assainissement

3 candidatures ont été déposées pour donner suite à notre appel d'offre.

#### Point création d'une police municipale intercommunale

La Communauté de Communes souhaite créer une Police Municipale intercommunale.

L'avis du Conseil est demandé, pour ou contre ce projet ? Le conseil s'interroge sur les besoins de la commune dans ce domaine. Une réflexion est donc amorcée.

#### Travaux de chauffage

Isolation de toute la tuyauterie du chauffage a été réalisée par France Isolation et financée par les fonds européens.

#### Audit énergie salle des fêtes

Un audit a été réalisé pour améliorer le confort thermique de la salle des fêtes.

Les travaux d'amélioration suivant les préconisations de la société en charge seront réalisés avant la saison d'hiver.

#### Achat du terrain des Bessières

L'achat du terrain pour la réserve d'eau des Bessières a été signé chez le notaire.

#### Clocher de l'église

Travaux réalisés par nos employés communaux.

Nettoyage et mise en place d'un grillage anti-pigeon.

Pose de l'antenne relais dans le cadre du déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42), déployé par le SIEL-Territoire d'énergie Loire.

#### Barrières BAAVA (barrière amovible anti-véhicule assassin)

Acquisition de 2 barrières BAAVA modulables qui permettront de sécuriser les diverses manifestations autour de la salle des fêtes.

#### Commission réseaux de la CCPR

Les années de sécheresse se succédant, il a été décidé par la commission de mettre en place une tarification progressive des tarifs d'eau potable en 2024.

#### Bibliothèque

Seulement 2 bénévoles dont une souhaite arrêter, ce qui va poser un problème pour l'accueil des classes qui a lieu 2 fois par semaine.

#### Point à temps

A été fait par l'entreprise Molina. 4,2 tonnes ont été passées en automatique et 2,8 tonnes en manuel.

#### Manifestations 2024

- Vogue : 03,04 et 05 mai
- Week End ski jeunes : 27 et 28 janvier
- Repas des anciens : 20 janvier

Prochain conseil : Octobre

Séance levée à 22h00